

N/REF : 13/05/2026 14H46 C:000053 I:02544
V/REF : AC/C46433
V/Email reçu le Mercredi 13/05/2026 à 14H46

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. LNC
IMMEUBLE : LAENNEC -LNC
5-9, RUE LAENNEC
.
35770 VERN SUR SEICHE

Rennes, le 22 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 5 RUE LAENNEC - BOURHANE KAYOUM 06 59 07 65 67
LOGEMENT N° 101848, PORTE N°511, 1° ÉTAGE, TYPE 2
--
LOGEMENT N° 101845 TYPE 2, PORTE 501
MME HELENE MICHAELLE 07 50 24 31 97

MOTIF : FUIITE AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE, LOGEMENT DU DESSOUS IMPACTÉ
Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 21/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE LOGEMENT 1ER ETAGE
REMARQUE : LE LOCATAIRE STIPULE QUE SON VOISIN DU DESSOUS EST IMPACTÉ
LORSQU'IL UTILISE SA BAIGNOIRE
DÉPOSE TABLIER DE BAIGNOIRE
CONSTAT : FUIITE SUR BONDE BAIGNOIRE DESSERÉE
RESSERRAGE DE LA BONDE BAIGNOIRE
REMISE EN PLACE DU TABLIER DE BAIGNOIRE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 21/05/26 à 14H38 M. R TALLEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46		102,92
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,58		20,58
TOTAL H.T.					123,50
T.V.A. a 10,00%					12,35
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>135,85</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.